



FILIÈRE ELECTRICITE



DIPLOME / QUALIFICATION

• CAP ELECTRICIEN

Modalité d'évaluation : en CCF (Contrôle en cours de formation), il s'effectue dans le cadre même de la formation, en établissement et en milieu professionnel.



OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

A l'issue de sa formation, le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle (CAP) électricien sera un ouvrier professionnel du bâtiment qui, en respectant les normes fixées par le DTU, sera capable de :

- Préparer et réaliser une installation
- Mettre en service une installation
- Effectuer des opérations de maintenance
- Intervenir en tenant compte de la sécurité des biens, des personnes et de l'environnement
- Communiquer sur et lors d'une opération

CONTENU DE LA FORMATION & MODALITES PEDAGOGIQUES

Enseignements professionnels

PREPARATION :

Prendre connaissance du dossier relatif aux opérations à réaliser dans leur environnement.

Vérifier et compléter si besoin la liste des matériels électriques, équipements et outillages nécessaires aux opérations

REALISATION :

Organiser le poste de travail

Implanter, poser et installer les matériels électriques

Câbler, raccorder les matériels électriques

Mener son activité et celle de l'équipe de manière éco-responsable

MISE EN SERVICE :

Réaliser les vérifications, les réglages, les essais fonctionnels nécessaires à la mise en service de l'installation

Participer aux opérations nécessaires aux levées de réserves de l'installation

MAINTENANCE :

Réaliser une opération de maintenance préventive

COMMUNICATION :

Echanger sur le déroulement des opérations, expliquer le fonctionnement de l'installation à l'interne et à l'externe

Modules prévention sécurité

SST (Sauveteur Secouriste du Travail) ou recyclage

Habilitations électriques « B1V, BF-HF Chargé de chantier »

AIPR Aérien Souterrain « Opérateur »

Enseignements généraux

Français, Histoire/Géographie, Education morale et civique

Mathématiques-Sciences, Anglais, EPS, Prévention Santé Environnement

MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Alternance CFA/Entreprise basée sur une pédagogie active

En présentiel :

Cas pratiques en ateliers

Enseignements généraux en face à face

Etude de cas en centre de ressources

A distance : accès possible à des supports pédagogiques relatifs aux enseignements généraux et technologiques

CAP Electricien

(Formation en alternance)

FICHE DÉTAILLÉE



DATES / DURÉE / RYTHME

Entrée en septembre et possibilité en cours d'année

- Parcours en 1 an : 420 heures
- Parcours en 2 ans : 840 heures
-

Possibilité de personnaliser le parcours en fonction de votre expérience et de vos acquis

Rythme d'alternance : en général 1 semaine CFA / 2 semaines entreprise



LIEU DE FORMATION

BTP CFA 16 : Chasseneuil / Bonniere

BTP CFA 17 : Saintes



PUBLIC CONCERNÉ

En apprentissage :

-Agé de 16 ans à 29 ans révolus, 15 ans au début de la formation, si sortie de 3^{ème}

-Dérogation d'âge nous consulter

En formation continue :

En contrat de professionnalisation

-Agé de 16 ans à 25 ans révolus,

-Dérogation d'âge pour les demandeurs d'emploi, nous consulter

MODALITES D'ACCES

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dans le secteur d'activité du diplôme.

PRE-REQUIS

Fin de cycle collège ou niveau assimilé et/ou test de positionnement



METIERS VISES

- Electricien,
- Installateur électricien,
- Installateur domotique,
- Câbleur fibre optique, réseau, cuivre,
- Monteur électricien,
- Tableautier



SUITE DE PARCOURS

Possibilité d'accéder à :

- BP Electricien
- BAC PRO MELEC

Inscription - nous contacter :

BTP CFA 16 : 05.45.90.14.11
veronique.malgogne@btpcfa-poitou-charentes.fr

BTP CFA 17 : 05.46.74.37.22
marie.bonnaud@btpcfa-poitou-charentes.fr

BTP CFA 86 : 05.49.57.52.65
sandrine.gauci@btpcfa-poitou-charentes.fr

BTP CFA Poitou-Charentes : 05.49.57.11.33
cfabtp.poitiers@btpcfa-poitou-charentes.fr

Notre site internet :
<https://www.btpcfa-poitou-charentes.fr>

NOS CHIFFRES CLÉS

27

APPRENTIS
FORMES EN 2021

83%

DE SATISFACTION

72%

DE REUSSITE A
L'EXAMEN

0

ABANDONS /
RUPTURES

89%

D'INSERTION
PROFESSIONNELLE
OU POURSUITE
D'ETUDE

MOYENS PEDAGOGIQUES



MOYENS MATERIELS

Plateaux techniques équipés de matériels professionnels (postes et outillages individuels et/ou collectifs)

Des salles de formations adaptées aux enseignements technologiques et généraux



INTERVENANTS

Des formateurs experts du domaine professionnel
Des formateurs spécialisés pour les enseignements généraux
Une équipe chargée de l'animation et du suivi socio-éducatif



RÉFÉRENT HANDICAP

Notre site est adapté aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à notre référent handicap, afin de faciliter la mise en relation pour construire votre projet professionnel.



TARIFS

Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation :
Frais de formation pris en charge par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétences

Formation continue :
Selon votre situation, nous consulter

